

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 11/07/17

Reçu en Préfecture le : 12/07/17

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 10 juillet 2017 D-2017/290

## Aujourd'hui 10 juillet 2017, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

# Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 13h à 14h

#### **Etaient Présents:**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

Monsieur Jean-Michel GAUTE présent à partir de 11h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 12h, Madame Laurence DESSERTINE présente jusqu'à 12h15, Madame Marie-José DEL REY présente jusqu'à 12h30, Mesdames Solène COUCAUD-CHAZAL et Emilie KUZIEW présentes jusqu'à 13h.

#### Excusés:

Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Jacques COLOMBIER

# Logement Locatifs Aidés. Opération neuve réalisée par l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS. Programme de 47 logements, 76 Rue Raymond Lavigne à Bordeaux. Demande de subvention. Autorisation.

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le développement d'une offre diversifiée de logements est au cœur du Projet urbain et de la politique de cohésion sociale de la Ville de Bordeaux.

Afin d'atteindre l'objectif de 25% de logements locatifs sociaux dans les résidences principales prévu par la loi au 1<sup>ier</sup> janvier 2025, la Ville s'est engagée à développer son offre de manière importante. Sur la période triennale précédente, 5 568 logements sociaux ont ainsi été programmés, soit un taux de réalisation de 189 % de l'objectif fixé par l'Etat. Pour maintenir cet effort de rattrapage, la Commune vise un objectif de livraison de 1 300 à 1 500 nouveaux logements sociaux chaque année d'ici à 2025.

Cette action volontariste, qui dépasse le cadre des compétences réglementaires de la commune, se traduit par un accompagnement financier soutenu des opérations de logements sociaux. Un budget de 3 millions d'euros par an est consacré par la Ville à cet effet.

Dans ce cadre, l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS a sollicité une subvention de la Ville pour la réalisation de 47 logements locatifs sociaux, dont 31 financés en PLUS et 16 en PLAI, situés 76 rue Raymond Lavigne à Bordeaux. Ce programme constitue la seconde tranche de l'opération de requalification urbaine de la cité Paul Boncour sur le quartier Bordeaux Bastide.

L'offre sera constituée d'une typologie très diversifiée permettant l'accueil de personnes seules, de couples et de familles : 14 T1/T2, 19 T3, 9 T4, 5 T5. Le programme comptera également 47 places de stationnement pour automobiles.

Bordeaux Métropole a autorisé le financement de cette opération par décision du 30 décembre 2016.

La Ville de Bordeaux souhaite participer à l'équilibre financier de ce programme selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 11 juillet 2016. Cette aide constitue une subvention d'équilibre liée aux surcoûts de l'opération, notamment sur la partie foncière.

S'agissant d'une opération de construction neuve, le montant de subvention par logement est de 5 000 euros.

Montant de la subvention de la Ville

-  $47 \log \text{ements } x \ 5 \ 000 \ \text{euros} = 235 \ 000 \ \text{euros}.$ 

Le versement de la subvention interviendra en 2 fois :

- acompte de 50% sur présentation par le bénéficiaire : des ordres de services de démarrage des travaux ou du justificatif de versement de l'acompte lié à cette étape du projet prévu dans l'acte de VEFA et de toute autre pièce jugée nécessaire par les services instructeurs de l'aide.
- solde sur présentation par le bénéficiaire : de la décision de clôture financière de l'opération de Bordeaux Métropole ou de l'Etat, de l'attestation de conformité travaux (hormis pour les VEFA), du justificatif de performance énergétique pour les opérations en acquis-amélioré et de toute autre pièce jugée nécessaire par les services instructeurs de l'aide.

Le montant de l'acompte pourra évoluer sous réserve d'une délibération en Conseil municipal, en fonction des besoins en trésorerie du bénéficiaire ou des besoins d'exécution budgétaire de la collectivité.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de cette opération à hauteur de 235 000 euros maximum,
- créditer l'Office Public de l'Habitat AQUITANIS sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 nature 204172 du budget de l'exercice en cours.

# **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 10 juillet 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

### Plan de situation

#### Programme: 47 logements (neuf) 76 rue Raymond Lavigne (tranche 2) **Opérateur: OPH AQUITANIS Quartier:** Bastide 63 AZ 54 63 AX 2 63 AW 116 63 AX 4 63 AX 8 63 AX/9 Rue A, Chales 63 AX 6 63 AX 12 63 AW 77 63 AX 15 78 63 AW 76 63 AW 74 63 AX 20 Rue Reignier 63 AX 156 63 AX 22 63 AX 25 63 AX 10 3 AW 75 63 AX 157 63 AX 31 63 AX 32 63 AX 33 63 AX 149 AX 152 63 AZ 53 63 AZ 55 63 AX 63 AX 19 63 AX 35 63 AX 38 63 AX 41 63 AX 42 63 AX 45 63 AX 46 63 AX 65 63 AX 24 / 63 AX 23 / 63 AX 27 63 AX 37 63 AX 1,45 63 AX 34 63 AX 1 63/AX 142 63 AX 36 63 AX 35 63 AX 39 63 AZ 56 140 63 AX 136 63 AX 137 63 AX 129 63 AX 138 Cazalet 63 AX 134 63 AX 128 63 AX 49 63 AX 50 63 AX 63 AX 55 63 AX 44 63 AX 47 63 AX 48 63 AX 66 63/AX-202 63 AX 216 63 AX 205 63 AX 206 63 AX 20463 AX 72 63 AX 132 63 AX 218 63 AX 203 63 AX 126 Rue Jean Dollius 3 AX 217 63 AX:68 63 AX 69 63 AX 73 63 AX 119 63 AX-121 63 AX 115 63 AX 114 63 AX 122 AY 236 63 AX 229 63 AX 112 63 AX 118 63 AX 108 Rue de la Rotonde 63 AX 111 63 AX 107 63 AX 103 63 AX 105 63 AX 99 68 AX 178 68 AX 176 63 AX 183 63 AX 101 63 AX 98 63/AX 180 63/AX 181 63 AX 184 63 AX/100 63 AX 96 63 AX 9 63 AX 208 63 AV 103 63 AX 185 Rue Gustave Carde 63 AX 209 63 AV-89 63 AV 12 63 AV 102 Wente Bade 63 AV 101 63 AV 129 63 AV 124 63 AV 69 63 AV 37 63 AV 126